



Envoyé en préfecture le 15/10/2024

Reçu en préfecture le 15/10/2024

Publié le

ID : 087-218704203-20241014-2024_36-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-36

Membres : 11
Présents : 7
Votants : 9
Pour : 8
Contre : 1
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-quatre le 14 octobre, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 20h00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 10 octobre 2024

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Turbiez Chantal, Marçais Bertrand, Duhamel Marie-Laure,

Excusés : Brard Michel (donne pouvoir à Valadas Hervé), Champroy Nahoum, Landeau Aurore, Maligne Francis (donne pouvoir à Poulet Bernard)

Monsieur Grenaille est nommé secrétaire de séance

Décision modificative N°2 du BP 2024

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il est nécessaire d'apporter une modification au budget primitif 2024 suite à la décision d'acheter la Licence IV par la délibération 2024_35.

Après délibération, le Conseil Municipal, décide à 8 voix pour et un vote contre de mme Turbiez d'autoriser les modifications et les créations suivantes :

Investissement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 20	2051 (P0112)	+5500	Chapitre 021		+5500
Total DM invest		5500	Total DM INV		5500
Fonctionnement					
Dépenses			Recettes		
Chapitre 011	Art 61521 terrain	- 1500			
	Art 613 location	- 4000			
Chapitre 023	023	+5500			
Chapitre					
Total		0.00			0.00

SECRETAIRE DE SEANCE

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme
Au CHATENET en DOGNON, le 14 octobre 2024
Le MAIRE, Valadas Hervé



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.